

## COMpte-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2015

**Présents : Maire :** Patrick SAUTREY  
**Maires Adjoints :** Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX  
**Conseillers Municipaux :** Allan ARABI - François BACLET –Michel JACQUOT.  
**Absents excusés :** Evelyne GIBOUDAUD  
**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gilles MONANGE

### 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 JANVIER 2015

### 2 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET DONS CARITATIFS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les subventions proposées aux associations ainsi que les dons caritatifs. Ces subventions se décomposent ainsi :

ASSOCIATIONS	2014
FOYER RURAL	700.00
LES JONQUILLES	400.00
FITNESS CLUB	300.00
US TROIS MONTS	620.00
LA CANTARELLE	350.00
ANCIENS COMBATTANTS	350.00
PÊCHE	200.00
ASSOCIATION PAROISSIALE	240.00
APEI	100.00
LES RELAIS DU COEUR DU JURA	100.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00
DIVERS A ATTRIBUER	2 040.00

### 3 – LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal maintient les tarifs de location des logements communaux ainsi que ceux des garages.

### 4 – REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la redevance d'assainissement pour l'année 2015 et maintient la partie fixe à 23 € par raccordement et la partie variable à 2 € par m<sup>3</sup> d'eau consommée.

### 5 – TARIFS LOCATIONS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs votés en 2011.

### 6 – TARIFS DIVERS

Le Conseil décide de ne pas modifier les tarifs suivants :

- Concessions cimetièrè
- Alambic municipal
- Affouage

## **7 – PRIX DU FLEURISSEMENT ET DES ILLUMINATIONS**

Sur proposition de la commission fleurissement, le Conseil Municipal approuve la liste des lauréats concernant le fleurissement et les illuminations.

## **8 – LOYER DE LA CARRIERE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le géomètre a déterminé le volume de la cubature pour l'année 2014. Il rappelle que le mode de calcul du montant du loyer arrêté au bail est défini selon une partie fixe et une partie variable indexées sur l'indice GRA des granulats.

Le Conseil Municipal approuve le montant du loyer de la carrière.

Fait à MONNIERES, le 5 mars 2015

Le Maire,

Patrick SAUTREY